

## Gie ou association loi 1901?

Par Squara, le 22/09/2009 à 21:24

Bonjour,

Nous sommes une centaine de petites entreprise franchisés qui désirons nous regrouper pour mieux défendre nos intérêt vis a vis du franchiseur.

Qu'est-ce qu'un GIE n ous apporterait de plus par rapport à une assocaiotin loi 1901?

Merci

Par Berni F, le 22/09/2009 à 23:05

Bonjour,

je vous invite à jeter un œil a cet article :

http://snipurl.com/s1v91 [fr\_wikipedia\_org]

à priori, je dirais qu'une structure de type GIE n'est pas appropriée pour votre projet.